

Cette première partie de la cérémonie achevée, Monseigneur donna la bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement. Alors, les postulantes, précédées d'une sœur Tourière, se dirigèrent à la suite de Monseigneur, du Grand-Vicaire Raymond et des ecclésiastiques, vers la porte extérieure du cloître.

Arrivés là, l'évêque leur adressa quelques paroles, les félicitant de leur courage et les engageant à persévérer dans cette vie de sacrifice.

La porte du monastère s'ouvrit alors, et cinq carmélites, vêtues d'une robe brune, d'un manteau blanc par-dessus, et couvertes d'un long voile noir, tenant à la main un cierge allumé, apparurent sur le seuil.

La Révérende Mère Supérieure, sœur Séraphine, placée à la droite de la porte, reçut les postulantes.

Avant de franchir l'entrée, chaque postulante, agenouillée sur le dernier degré du perron, fit sa demande en ces termes :

« Ma Révérende Mère, je vous demande « très-humblement et de tout mon cœur, « l'entrée de votre sainte maison, quoique « j'en sois bien indigne. »

Ceci fait, la postulante se relevait et recevait de la Supérieure, mais à travers le voile, le baiser de paix.

La dernière des postulantes ayant accompli cette seconde partie du cérémonial, la porte du monastère se referma.

Cette réception marquée par des cérémonies particulières ; l'aspect de ces religieuses dont les traits et une partie du corps sont entièrement cachés sous leur long voile, impressionnèrent fortement les spectateurs.

La foule vivement émue se retira silencieuse, et le même jour, dans bon nombre de familles, des mères et des pères, des frères et des sœurs mêlèrent des larmes à leur prière du soir.

NOS GRAVURES

Les Funérailles à Venise

Au cinquième siècle, Venise est un point sur la carte. De misérables marais habités par des pêcheurs. L'irruption d'Attila et de Théodoric en Italie fait refluer vers ces marais quelques habitants des bords de l'Adriatique qui fuyaient avec leurs familles l'approche des Barbares. L'île de Rialto devient bientôt le siège de leur gouvernement, et ils se nomment des chefs qu'ils appellent *tribuns*. Ces chefs prennent successivement les titres de *ducs* et de *doges* ; enfin, au neuvième siècle, ce sont de véritables souverains par la grâce de Dieu, et non par le bon plaisir des empereurs romains à qui cependant ils rendaient foi et hommage, à peu près comme les deys de la côte d'Afrique reconnaissent l'autorité du Grand-Seigneur.

Dès que le nouvel état se trouve constitué dans l'île de Rialto, les travailleurs commencent à joindre entre elles les soixante-dix petites îles sur lesquelles s'asseyait la belle cité que nous admirons aujourd'hui. On bâtit des maisons, on perce des canaux de communication sur lesquels plus tard on jettera des ponts de bois que des ponts de pierre et de marbre remplaceront à leur tour, à mesure que la ville deviendra plus riche et plus puissante.

Voulant donner au lecteur une idée de cette cité unique et inappréciable, nous le prions de se transporter sur le clocher ou *Campanile* de Saint-Marc, qui est une haute tour carrée, bâtie sur la place de ce nom.

En effet, de cette position on embrasse non-seulement l'ensemble de la ville, mais encore l'immense perspective des lagunes qui sont un amas de petits îlots peuplés d'une foule d'autres villes de moindre importance.

Du haut de ce belvédère, on voit à ses pieds Venise couchée au milieu de la mer, environnée de rochers et de langues de terre, sur lesquels s'élèvent des églises, des forteresses et des châteaux, les uns rapprochés, les autres plus éloignés, et qui ressemblent à des gardes armés veillant autour du palais de leur reine.

Cette ville, bâtie moitié sur pilotis, moitié sur du sable ou des morceaux de roche, s'allonge de l'est à l'ouest, et présente une figure très-irrégulière, donnant une superficie de deux milles et demi quarrés, baignés de tous côtés par les flots de l'Adriatique.

Deux grands canaux qui ont assez de fond pour que les gros navires puissent y mouiller, la traversent d'une extrémité à l'autre et la coupe en trois parties inégales. L'un de ces canaux s'appelle la *Giudecca* et l'autre le *Canalazzo* ou Grand-Canal. Ce dernier a précisément la forme d'un *z* retourné. Les autres plus étroits sont au nombre de 147, sur lesquels sont jetés 306 ponts de marbres ; 2,108 petites rues remplissent les intervalles qui ne sont pas occupés par les canaux. Cette séparation se divise en six quartiers ou *sestieri* qui contiennent entre eux 27,918 maisons.

Cet amas d'eau et de rochers qui sépare Venise de la terre-ferme et de la pleine mer est peuplé d'un nombre infini de couvents, d'église et de villages qui n'offrent pas au voyageur un moindre intérêt que la capitale elle-même.

L'île de St. Michel de Murano est la première qui se présente aux regards. Elle se distingue par une église à la façade de marbre qui date du milieu du XV^e siècle, et qui est placée sous l'invocation de saint Michel. Ambroise d'Urbino a sculpté les bas-reliefs de la porte d'entrée.

Murano renferme des manufactures de glaces, de perles et de verroteries, que les habitants du lieu vous montrent avec une certaine fierté, comme autrefois le doge Henri Dandolo aux chevaliers de la cour de Philippe-Auguste. Mais le temps de ce monopole de gloire et d'industrie est passé pour Venise comme tant d'autres.

B. C.

C'est dans ce lieu que se trouve le cimetière de Venise, où riches et pauvres reposent côte à côte, bien que de superbes monuments distinguent encore les uns des autres.

Le moment représenté par l'artiste est celui où le cortège funèbre traverse le Grand Canal pour se rendre au cimetière.

Rien de frappant comme la vue de ces funérailles. C'est au crépuscule d'ordinaire qu'elles se font. La blancheur des chasubles des prêtres et des servants, la quelle tranche sur la couleur noire des draperies et de la gondole ; le reflet de la lumière jaunâtre des cierges dans l'eau tranquille sur laquelle glissent, silencieuses, de nombreuses gondoles ; les chants funèbres qui s'élèvent, tout cet appareil donne à Venise, en ces moments-là, un air de tristesse et de mélancolie qui s'harmonise parfaitement aux yeux de l'étranger avec le caractère et l'aspect de la reine de l'Adriatique.

La Chasse

Après avoir été une nécessité indispensable, à l'origine de la société, la chasse est devenue, depuis bien des siècles, un passe-temps des plus recherchés. Nos pères, les Gaulois, se livraient à cet exercice avec toute la fougue de leur caractère, et c'était pour eux, suivant l'expression de Platon, comme l'apprentissage de la guerre. Les habitudes et les mœurs de notre époque ne permettent qu'à un petit nombre de suivre ces traditions.

Considérée sous le rapport des animaux que l'on poursuit, la chasse se divise en

grande et en petite. La grande chasse comprend, parmi les quadrupèdes, le cerf, le daim, le chevreuil, le chamois, le sanglier, l'ours, le loup, le renard ; parmi les oiseaux, le faisan, le coq de bruyère, l'outarde, etc. La petite chasse se borne au lièvre, au lapin, à la perdrix, à la caille, à la bécassine, au canard, etc. Sous le rapport des procédés qu'on emploie, on distingue la chasse à courre et la chasse à tir.

La chasse au cerf constitue la partie la plus savante de l'art de la vénerie. Le duc, victime réservée aux honneurs de la tuerie royale, mérite, dans la chasse à courre, la première place que nous lui donnons dans notre gravure. A tout seigneur, tout honneur.

La chasse au sanglier exige moins de connaissance de la part des veneurs, mais elle offre bien plus de dangers. La grande force de cet animal et ses puissantes défenses le rendent redoutable aux chiens et aux chasseurs. Il ne sort qu'à la dernière extrémité de sa retraite, de sa *bauge*, pour employer le mot consacré, et il n'est généralement vaincu que par le chien assez adroit pour le *coiffer*, c'est-à-dire pour le saisir par l'oreille et ne plus le lâcher. Mais que de chiens ont le ventre *décoûsu* dans la lutte !

De toutes les chasses à courre, celle du lièvre est la plus amusante en raison des ruses qu'il multiplie et qu'il faut deviner. C'est aussi la chasse de la petite propriété, et par conséquent la plus répandue.

Peu de particuliers peuvent se permettre la grande chasse à courre dont le plaisir dispendieux n'est guère accessible qu'aux rois de la finance. On se rabat sur la chasse à tir, car, pour celle-là, il suffit de faire lever le gibier avec des chiens d'arrêt, ou bien de l'attendre à l'affût et de l'abattre à coups de fusil... si l'on est adroit. Aussi, chaque année, quelle hécatombe de faisans, de cailles, de perdrix, de bécasses, de lièvres, de canards ! S'il est de moins noble race que le cerf et le chevreuil, ce petit gibier n'occupe pas moins la meilleure place dans les fastes de la gastroscopie. En effet, la capture des grands animaux est bien glorieuse, mais combien on préfère la chair savoureuse des petits !

S. V.

Au Canada, en certaines régions, à la rivière aux Lièvres, à la Gatineau, à la rivière aux Baudets, toutes tributaires de l'Ottawa, et le long des bords de cette dernière rivière, la chasse à l'orignal, au caribou, au chevreuil, offre des péripéties aussi émouvantes que la grande chasse en Europe.

Sur les rives du St. Laurent, en aval de Québec, à Montmagny, l'Îlet, Kamouraska, etc., le gibier principal c'est l'outarde.

Au lac St. Pierre, dans le chenal du Moine ; au Grand Nord, dans la baie de Maskinongé ; en remontant le fleuve, sur le lac St. François, à St. Régis, Beauharnois, etc., les canards, les sarcelles, les bécassines abondent, et attirent chaque année, durant l'automne, des troupes de chasseurs, qui bravent pleurésie, congestions de poumons et rhumatismes, pour revenir le garnier garni.

Nous connaissons de ces intrépides disciples de St. Hubert qui, pour profiter des premières lueurs de l'aube, passent la nuit roulés dans leurs couvertures, couchés dans le fond d'un canot dissimulé au milieu des roseaux qui garnissent les hauts fonds du fleuve, et qui, bercés par les remous et le clapotement des eaux, dorment aussi profondément qu'en un bon gîte.

Ni le froid, ni l'humidité, ni vent, ni pluie ne sont des obstacles à ces parties de chasse ; la glace seule à le don de refroidir ces natures ardentes, et de mettre un terme à leurs exploits cynégétiques.

La Commission Canadienne de l'Exposition Internationale de 1876 à Philadelphie

Pour la biographie de l'hon. Luc Letellier de St. Just, voir le numéro de *L'Opinion Publique* du 18 février 1875.

L'HON. EDOUARD GOFF PENNY

L'hon. membre est né à Hornsey, Angleterre, au mois de mai 1820. Il fit ses études dans sa terre natale et ne vint au Canada qu'en 1844.

Six ans plus tard, il se faisait inscrire sur le tableau de l'ordre des avocats du Bas-Canada.

Le Sénateur Penny a été pendant plusieurs années propriétaire et rédacteur-en-chef du *Herald*, de Montréal, et il occupe encore aujourd'hui le poste de rédacteur-en-chef dans le même journal.

La facilité de son style, l'exactitude de ses renseignements, la courtoisie de sa polémique, lui ont fait une place distinguée dans la presse quotidienne.

Au mois de mars 1874, il fut nommé sénateur en récompense des éminents services rendus à son parti. On peut être assuré qu'en qualité de membre de la Commission Canadienne représentant la province de Québec, son zèle, sa parfaite urbanité et ses connaissances variées rendront de réels services.

M. MACDOUGAL

Venu très-jeune d'Ecosse avec toute sa famille, au Canada. Il a résidé plusieurs années sur les bords de la rivière Châteaugay, et parle le français comme sa langue maternelle. Il a fondé et rédigé plusieurs journaux politiques dans la province d'Ontario. Occupe aujourd'hui la place de Registrateur de Berlin (Ont). A acquis par ses talents une grande popularité, et la voix publique l'a désigné unanimement au choix du cabinet pour représenter la province d'Ontario dans la Commission Canadienne du Centenaire.

L'HON. ROBERT DUNCAN WILMOT

L'hon. sénateur est né à Frédéricton, N.-B., en octobre 1809, et a reçu son éducation à St. Jean. A été membre du Conseil exécutif de sa province de 1851 à 1854, et de 1856 à 1857 ; puis dans son propre gouvernement de 1866 jusqu'à l'Union.

Il a rempli les charges de Commissaire des travaux publics, de secrétaire provincial, et fut envoyé comme délégué de sa province à la Conférence Coloniale réunie à Londres en 1866-67 pour l'Union des Colonies Britanniques de l'Amérique du Nord.

En 1867, il était nommé sénateur. C'est lui qui représente dans la Commission les Provinces Maritimes.

M. JOSEPH FRANCIS PERRAULT

Le secrétaire actuel de la Commission Canadienne, né à Québec, en mai 1833, fit ses études dans le séminaire de cette ville. Se livra de bonne heure aux études agricoles et alla étudier en Angleterre, en Ecosse, en France, en Hollande, en Allemagne et en Italie, les diverses méthodes de culture.

A été élève du collège Royal d'Agriculture de Cirencester (Angleterre), et de l'Ecole Impériale d'Agriculture de Grignon, France.

Il a publié, de 1857 à 1860, deux journaux mensuels, édités à Montréal : *L'Agriculteur* et le *Farmer's Journal*. En 1861, il fondait la *Revue Agricole* et le *1^{er} Canada Agriculturist* comme les organes officiels de la Société d'Agriculture, dont il fut pendant plusieurs années secrétaire.

Représenta dans l'Assemblée Législative du Canada, le comté de Richelieu de 1863 à 1867.

M. Perrault est aussi l'auteur de plusieurs brochures traitant de questions agricoles spéciales.

A. ACHINTRE.